



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE SHIPPAGAN

Le 3 mars 2021 à 19 h
Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulgence de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Réunion ordinaire du 1^{er} février 2021
5. Suivi des procès-verbaux
6. Correspondance
 - 6.1 Rapports des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – février 2021
 - 6.2 Autre
7. Rapport des comités
 - 7.1 Développement communautaire, sport et loisirs
 - 7.2 Sécurité publique et développement économique
 - 7.3 Infrastructures
 - 7.4 Finance et tourisme
 - 7.5 Environnement
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Mesures correctives – Arrêté 04-2020 – Arrêté de la Ville de Shippagan établissant un code d'éthique et de déontologie
 - 8.2 Étude des objections – modification à l'arrêté de zonage – 356, 1^{re} Rue
 - 8.3 Première lecture par son titre de l'arrêté 78-2021-01 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
 - 8.4 Deuxième lecture par son titre de l'arrêté 78-2021-01 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
 - 8.5 Publication des avis en vertu du paragraphe 111(1) de la *Loi sur l'urbanisme* – Zones RM
 - 8.6 Publication des avis en vertu du paragraphe 111(1) de la *Loi sur l'urbanisme* – Lots en drapeau
 - 8.7 Publication des avis en vertu du paragraphe 111(1) de la *Loi sur l'urbanisme* – Encadrement des permis d'aménagement
 - 8.8 Adoption d'un nouvel arrêté de construction-Autorisation de rédaction de l'arrêter de construction No 54-2021 par la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne
 - 8.9 Nomination d'un pompier volontaire
 - 8.10 Demande des pompiers – rémunération de 3 h pour chaque sortie d'urgence
 - 8.11 Nomination de deux délégués – AGA spéciale de l'Association francophone des municipalités du N.-B.
9. Mot de la mairesse
10. Levée de l'assemblée
11. Parole au public

Elise Roussel
Greffière